« cieux autant qu'ignorants s'introduisent partout, frappent à toutes les portes : et sous le « spécieux prétexte de faire la charité aux « pauvres en nourrissant et instruisant leurs « enfants, ils sont parvenus à séduire un certain nombre de familles sans défiance.

« J'espère que je n'aurai jamais à vous dire « de vous défier des protestants Anglais, Ecossais et Américains qui sont parmi nous ; je « suis même heureux d'être lié d'amitié avec « un grand nombre d'entre eux, je les connais « ils ont une éducation trop libérale et trop « éclairée pour troubler la paix des familles « qui ne pensent pas comme eux, ni pour les « insulter.

« Mais je n'hésite pas à vous dire : *Défiez-* « vous des protestants Suisses !.... Quoiqu'ils « aient souvent l'air de brebis timides et « inoffensives, leurs antécédents parmi nous, « m'autorisent à vous dire qu'un grand nombre d'entre eux sont des loups ravissants, « qui veulent vous ôter le plus précieux de « tous les biens, *votre foi*.

« D'ailleurs, il n'est pas mauvais de vous « informer que ces Suisses sont les frères, les « amis et peut-être les émissaires des Suisses « protestants qui viennent de faire couler le « sang des catholiques, enchaîner ceux de nos « frères que le glaive a épargnés. A l'heure « où je vous parle les Suisses protestants chassent les évêques, bannissent les curés, persécutent les religieuses et ferment les églises des catholiques de la Suisse.....

« Ne fesons pas aux Suisses protestants qui « sont parmi nous, le mal qu'ils font à nos frères dans la foi... Non, au contraire, lorsqu'un « Suisse protestant entrera chez vous, exercez à son égard le plus stricte et la plus généreuse hospitalité, sans lui demander à quelle « religion il appartient. Donnez-lui à boire et « à manger, s'il en a besoin : permettez-lui de « se reposer s'il le désire tant qu'il ne touchera ni de loin, ni de près à votre religion. « Mais à l'instant où il voudra engager une « discussion religieuse, cessez tout rapport « avec lui, ouvrez-lui la porte, s'il persiste, « et invitez le poliment de se retirer, s'il veut « continuer sa thèse..... Et s'il ne respecte pas « votre volonté, montrez lui sans cérémonie « que chacun est maître chez soi."

Pendant ce discours, M. Chiniquy a souvent été interrompu et tout l'auditoire troublé par sept à huit Suisses qui riaient, parlaient, entraient et sortaient en faisant un tel tapage que la voix du prédicateur a été à plusieurs reprises couverte, un d'entre-eux à même porté l'insolence jusqu'à mettre son casque sur sa tête dans l'église.

Vous pensez bien que l'indignation des Catholiques était à son comble ; mais M. Chiniquy pria les habitants de prendre patience et de ne faire violence à personne, et nos Suisses doivent à ces paroles dictées par la charité de n'avoir pas été sur le champ punis. Seulement au troisième discours vers le soir, monsieur le prédicateur a prié messieurs les marguillers de l'œuvre de se mettre au bas de l'église pour prévenir les désordres. Et il a en même temps averti les Suisses que nous étions tout à fait décidés à ne pas leur permettre de nous insulter impunément jusque dans nos Temples. L'avis a eu son effet et tout est resté dans le calme. UN TÉMOIN.

Pointe aux Trembles, 30 janvier 1850.

La suite au prochain numéro.

Correspondance particuliere des *Melanges Religieux*.

Nous avons eu occasion, déjà, de faire connaître le caractère du parti qui a fait la révolution Romaine. Nous avons signalé ses crimes atroces et multipliés. La lettre suivante, écrite de Rome, par un ami, à notre correspondant Lyonnais qui a eu l'extrême obligeance de nous la transmettre, ne le réhabilitera dans l'opinion des lecteurs. Cette lettre est précieuse par les renseignements intéressans et consciencieux qu'elle le renferme.

Rome, le 4 janv. 1850.

Mon jeune ami et cher compatriote,

D'après votre demande de vous tenir au courant de ce qui se passe à Rome, je m'empresse de vous annoncer la nouvelle du jour. Notre armée expéditionnaire de la méditerranée va subir une nouvelle réduction. Ce matin même, quatre généraux ont reçu l'ordre de rentrer en France. Deux régiments d'infanterie de ligne ont également reçu l'ordre du départ ; le 50e pour la France, le 68e pour Oran. L'effectif de notre armée dans les états Romains va donc se borner à un corps d'occupation, assez fort cependant pour parer à toutes les éventualités. Vous pouvez ajouter la plus grande foi à ces nouvelles ainsi qu'à toutes celles que je pourrai vous donner à l'avenir. Vous apprécieriez la réserve de mes lettres, si vous connaissiez la légèreté avec laquelle les *grands carrés* de papiers de Paris accueillent les leurs. Je ne parle pas seulement des journaux sang de bœuf qui trafiquent avec le mensonge et la calomnie ; mais je comprends encore dans ma récrimination, ceux qui par leur âge plus ou moins respectable, et leur valeur plus ou moins légitime marchent en première ligne dans la voie de l'ordre. Je désire vous en citer deux exemples :

A l'une des dernières soirées du général en chef qui reçoit tous les dimanches, on s'est beaucoup entretenu d'un article du journal le *Constitutionnel*, qui, sur la foi de son correspondant, annonçait que le Souverain Pontife avait offert au général, pour sa femme et ses filles, de magnifiques chapelets et des médailles fort précieuses. Cette nouvelle n'avait rien de bien surprenant, car tout le monde connait la générosité et l'excellent cœur de Pie IX; mais ce que tout le monde et le *Constitutionnel* sans doute ne savent pas, c'est que le général Baraguay D'hilliers n'a jamais eu d'autre femme que son épée fidèle, et d'autres filles que ses bonnes actions !.....

Autre exemple :—Le N° 24 décembre du *Journal des Débats* annonce à ses lecteurs, d'après une correspondance de Civita-Vecchia, que sur tous les murs de Rome on voyait d'immenses placards affichés pour apprendre au peuple Romain l'heureuse nouvelle de l'arrivée a Rome du Saint Père, laquelle arrivée était fixée au 2 janvier. Or jamais affiche de ce genre n'a été placardée sur les murs de Rome, attendu que le jour positif du retour de notre Saint-Père n'est pas encore arrêté à Portici même. Ce retour est prochain, mais rien n'est encore officiel. Le Souverain Pontife apprenant les préparatifs que l'on faisait pour fêter son arrivée à Rome, les a fait suspendre, disant qu'il ne voulait plus de démonstrations. "Ce n'est pas un conquérant qui veut rentrer en triomphe dans sa capitale, a-t-il dit ; c'est un bon père qui veut rentrer en paix au sein de sa famille." Le général Cordova commandant en chef de l'armée Espagnole en Italie est toujours à Rome. Cet homme éminent descend en droite ligne du fameux Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine. Il est l'un des meilleurs officiers de l'armée Espagnole. Son courage, sa valeur personnelle égalent son excellent esprit et son admiration respectueuse pour le chef de l'église catholique..... Les coryphées de la démocratie permanente à Rome, vomissent feu et flamme contre les Membres de la Commission qui vient de condamner à l'exil un grand nombre de personnes compromises et en dehors de l'amnistie accordée par Pie IX. Ces condamnations portent presque toutes sur les chefs militaires qui, après avoir abandonné la cause légitime de Pie IX, ont accepté un grade supérieur dans l'armée de Garibaldi sous les drapeaux de la république dite Romaine. Changeons un instant les rôles ; supposons que les vaincus de ce jour soient les vainqueurs de demain, se contenteront-ils eux, de la peine de l'exil ? Non, mille fois non, ah ! soyez-en sûr ! Si par un malheur dont Dieu veuille nous préserver, les vaincus triomphaient demain, nous verrions la hache révolutionnaire faire charme dans les rues de Rome. Le sang couleraît à flots sur les places publiques, du Capitole au Quirinal, du Quirinal au Vatican. Le génie de la mort planerait sur la ville entière ; alors, il n'y aurait plus que deux camps à Rome, celui des victimes et celui des bourreaux. Rome deviendrait une immense arène où les tigres et les panthères amenés jadis à grands frais de leurs déserts pour déchirer les chairs palpitantes des premiers chrétiens, ressusciteraient sous des figures humaines pour déchirer les entrailles des hommes qu'ils ont voués à la vengeance. Alors les flots jaunâtres du Tibre deviendraient rouges de sang, alors ces flots gros de meurtres charriraient à la mer des monceaux de cadavres !!!... Ne croyez pas que je force les couleurs de ce tableau sinistre ; je les reproduits telles que je les vois sur la palette des ennemis de l'ordre et de la société. Ce que je vous écris est le résumé fidèle de leurs vœux, de leurs désirs, de leurs espérances. C'est un écho vrai de leurs paroles de chaque jour.—Ce que je vous écris sans peur, ouvertement et signé de mon nom, chacun ici le pense et le répète bien bas. Chacun sait que les premiers coups seraient portés aux membres du clergé ; chacun sait que pas un prêtre ne resterait vivant à Rome, si cet affreux cataclysme avait lieu demain ; et chacun vit au jour le jour. Tremblans, effrayés du présent et sans précaution contre l'avenir, les honnêtes gens n'ont pas même le courage de leur conservation ; ils n'ôsent pas se compter ; ils ont peur, les insensés ! et ils laissent faire. Ils ne voient pas qu'en face du crime qu'elle doit combattre, la vertu silencieuse et probante par là même, devient complice. Triste, ah triste ! Pour vous donner une idée de l'excès d'épouvante dans laquelle les honnêtes gens sont plongés, même à l'abri de nos bayonnettes, je ne veux vous citer que ce seul exemple : Hier matin un jeune homme, aussi parfait de principes que fort et vigoureux de constitution, est venu me trouver à mon hôtel sous les habits d'un homme du peuple du transtevère. Il venait protégé par cet *incognito*, m'apporter des documens précieux pour l'histoire que je me propose de publier. " Vous auriez dû m'écrire, lui dis-je, en le remerciant de sa démarche, je serais allé vous trouver."—Vous m'auriez compromis, me répondit-il, en pâlissant. Je serais poignardé si l'on savait que je suis en relation avec le futur historien réactionnaire de notre révolution.....

Adieu mon cher compatriote, tout à vous,

ALPHONSE BALLEYDIER.

Lecture du Très Rev. Evêque Hughes à Philadelphie, Jeudi après midi 31 janvier.

Comme nous n'avons eu aucun rapport de cette lecture, nous allons donner la lettre suivante pour y suppléer en attendant.

A L'Editeur du New-York Freeman's.

MON CHER MONSIEUR,

Votre bon et excellent Evêque nous a procuré une satisfaction peu ordinaire par la lecture qu'il nous a délivrée dans la halle du Muséum.

Nous avons éprouvé combien il lui était agréable de gratifier ainsi ses anciens amis, et de faire autant en faveur d'une institution qui doit à son zèle, sa première existence. Je n'ai jamais vu au Muséum un auditoire aussi nombreux pour entendre un lecteur. Le nombre surpassait deux mille, et pouvait monter à deux mille cinq cents. Ce n'a pas été une petite récolte pour Philadelphie ! Mais quelle attention ! quel intérêt ! Quelle appréciation de la lecture ! C'était admirable de voir cela.

L'Evêque n'a désappointé personne, à moins que ce fut ceux qui y seraient venus avec une espérance médiocre. La lecture n'était pas écrite ; et il était évident qu'une grande partie en a été préparée et disposée au moment même, mais cela ne fesait qu'augmenter l'attention ; car l'Evêque était plein de son sujet, et paraissait plutôt chercher ce qu'il devait omettre que ce qu'il devait dire. Si vous avez eu un bon rapport de ce discours, vous l'imprimerez certainement, si vous n'en avez pas eu, je vais au moins vous donner une légère idée de ce qui y a été traité.

Comme hors d'œuvre, l'évêque a représenté l'état de l'Europe au milieu de ses récentes révolutions. La populace abandonnée sans principes, et se roulant follement, sans prévision de l'avenir, non après de nouvelles institutions, mais après les objets de ses caprices momentanés. Le résultat de tout cela, comme en France, a été la diminution des libertés, dont ils jouissaient. Partout les gouvernans sans pitié envers le peuple et le peuple outré contre leurs gouverneurs.

Au milieu d'un si triste spectacle, il nous a montré un homme d'un genre bien différent, et agissant d'après d'autres principes ; Pie IX aimait son peuple et n'a usé de son pouvoir que pour son bien et son bonheur. Le peuple lui a demandé des modifications dans les institutions civiles, et des réformes sur l'abus de l'administration ; et ce bon prince appella dans son conseil les hommes les plus intelligens qui partageaient ses sympathies, et leur accorda ce qu'ils désiraient. Ils demandaient une constitution et avec l'aide des hommes les plus sages il leur en donna une, propre à les satisfaire. Si la vraie liberté eut été le point de vue des libéraux de l'Italie, le cœur de Pie IX aurait accompli leurs désirs autant qu'ils auraient pu le souhaiter. Le Souverain Pontife demeurera donc triomphant, tant en son état civil qu'en son caractère ecclésiastique, sur le jugement que le monde et l'histoire formeront entre lui et ses sujets rébelles.

Après avoir présenté d'une manière vive ce tableau, à la raison de ses auditeurs, l'évêque fit une discussion du droit des gouvernemens ; combien ses constitutions légitimes sont sacrées ; les limites entre lesquelles il est inviolable, les crimes qui invalident sa sanction, et les causes qui justifient la conscience quand on lui résiste lorsqu'il devient injuste et cesse d'être légitime. Alors il représente l'Eglise Catholique comme et tout un grand arbitre de ces droits. Le pouvoir qui a créé le sentiment du juste entre les gouvernans et les gouvernés, enseigne aux rois de conduire avec justice, et il les désavoue s'ils tyrannisent leurs sujets, en même temps le même pouvoir a relevé les sujets de l'état de dégradation, et leur a enjoint une soumission digne de l'homme, qui obéit par conscience aux rois, aux princes ou gouverneurs qui ont été autorisés par des lois raisonnables.

Ensuite, il a discuté l'anarchie et la subversion des idées, qui ont caractérisé le seizième siècle, et donné naissance au protestantisme. L'autorité centrale de l'Eglise a été ébranlée ; la chrétienté fut mise en pièces, l'unité fut rompue. La main de l'Eglise qui restraignait les puissances étant enlevée, le despotisme s'est traîné en rampant ; et il a fallu toutes les terreurs de la révolution française pour rendre à la liberté humaine ce que la réforme du seizième siècle lui avait enlevé. Le protestantisme à laissé ensuite son cachet et son empreinte sur tous les évènemens importans de l'histoire. Quand la confession de foi d'Augsburg aura cessé d'exister, on n'existera que dans les vieilles librairies que fouilleront les étudians, le protestantisme existera dans les banques, chemins à lisses, monopoles, dettes nationnales, et armées sur pied.

Après cela l'évêque fit voir le contraste qui existait entre les auteurs de l'indépendance des Etats-Unis et les présentes révolutions de l'Europe ; il démontra que ces dernières ne pouvaient en aucune manière être comparées au patriotisme de nos pères. Il s'assied après avoir parlé une heure et demie. Il s'était tellement attaché son auditoire que personne ne pouvait se persuader qu'il avait fini ; et il se passa quelques minutes avant qu'on commençâ à se retirer en silence.

Aujourd'hui que l'erreur est propagée sous toutes les formes, qu'elle se transmet avec la vivacité de l'éclair, que la vérité la suit à pas lents, c'est une chose qui console d'entendre un pareil discours ; et je suis certain que l'impression que la lecture de l'évêque a produite, restera longtemps dans les souvenirs d'un grand nombre qui l'ont entendue, et qui ont laissé la hâlle avec des sentimens bien différens de ceux qu'ils avaient en y entrant.

Acceptez, mon cher éditeur, mes meilleurs souhaits pour vous même, et pour la cause dont vous êtes l'avocat, et croyez moi bien sincèrement votre..... etc., etc.

E. L. N.

SUISSE.—Il nous faut encore enrégistrer des actes de la plus basse persécution, de la part des Radicaux Suisses. Ils ont chassé, par une nuit d'hiver, les Sœurs de Charité d'un hopital à Porrentruy : et si ce n'eût été la bienveillance des Fidèles, ces saintes filles n'auraient pas su où *reposer leurs têtes* !

☞ Plusieurs articles remis faute de place.

(*Du Canadien.*)

CONSTRUCTION DE NAVIRES.—On voit par le tableau ci-dessous, que nous empruntons au *Morning Chronicle* de vendredi, qu'il y a maintenant sur les chantiers de Québec et des environs 24 grands navires du port total de 20,225 tonneaux, ce qui fait un tonnage moyen de 842 7-24èmes. Evalués à 30 piastres le tonneau, ces navires auraient une valeur vénale de $606,750. Il est probable que la nouvelle loi de navigation va donner une grande activité à cette branche de notre industrie manufacturière, surtout si nous obtenons, ou plutôt si les armateurs américains obtiennent pour nous de leur propre gouvernement, la réciprocité du privilège que cette loi accorde aux armateurs anglais d'acheter et de faire enrégistrer comme nationaux des bâtiments de construction étrangère. Les Américains, comme les Anglais, au lieu d'importer notre bois à grands frais, feront construire leurs bâtiments chez nous, où la main-d'œuvre, aussi bien que les matériaux, est à meilleur marché. Les dernières nouvelles d'Angleterre nous apprennent que tous les chantiers de construction étaient pleins, que, par suite, les contrats étaient refusés, même à prime, et que pour les remplir on était obligé d'avoir recours aux chantiers de l'Amérique du Nord. Dans le discours qu'il a prononcé à la clôture de l'élection mardi dernier, M. Patton, qui, sur cette matière, mérite un peu plus de confiance que nos économistes politiques imberbes, a dit que si la réciprocité demandée au gouvernement des Etats-Unis était accordée, il ne doutait pas qu'un tiers des bâtimens dont le commerce aurait besoin ne fussent construits à Québec. Les annexionistes de Montréal n'en persisteront pas moins à dire que si le Canada n'est annexé aux Etats-Unis, Québec est " ruiné " à tout jamais.

Ces bons amis de nos ouvriers, pour les engager à voter en faveur d'un annexioniste, étalaient pompeusement à leurs yeux le tableau des bâtiments construits dans les différents ports du Maine et du Massachusetts pendant l'année " d'écroulement en ruine " 1849, mais ils se gardaient bien de leur montrer le revers de la médaille, c'est-à-dire, le tableau des bâtiments construits dans les ports coloniaux pendant la même année.

Dans la petite île du Prince Edouard, dont la population n'excède guère celle de la ville de Montréal, il a été construit cette année 83 bâtiments du port total de 14,826 tonneaux.

Dans le Nouveau-Brunswick, pendant la même année 1849, il a été bâti a Saint-Jean pour des armateurs d'Angleterre, mais non enrégistré a Saint-Jean,

	12	nav. jaug.	5,495	ton.
Il a été bâti et enrégistré à Saint-Jean	73	" "	25,784	"
Total bâti à St-Jean	85	" "	31,279	"
A Miramichi	21	" "	6,763	"
Total aux deux ports	106	" "	38,042	"

Le 31 décembre 1849, autant qu'on a pu le constater, il y avait, appartenant au port de Saint-Jean,

	505	nav. jaug.	93,192	ton.
Au port de Miramichi	90	" "	7,464	"
Total	595	" "	100,656	"
Il y a maintenant en construction aux 2 ports	66	" "	34,050	"

Il paraît donc que le " régime colonial " étouffe moins cette industrie que l'intelligence ou la bonne foi des annexionistes.

NOMINATIONS ET DESTITUTIONS.—Il a plû à son Excellence le gouverneur général d'associer à la commission de la paix pour le district de Montréal, messieurs Amable Jetté, de St. Felix de Valois et Jean Baptiste Lamère, de Sorel.

Il a aussi plû à Son Excellence de démettre de la commission de la paix pour le district de St. François, savoir :—John McConnell, de Hatley ; William Arms, de Ascot ; Joseph Holbrook Rankin, de Brompton ; Samuel Daniels, de Shipton ; Abel Boynton Johnson, de Bolton ; Chester Hovey, de Hatley ; et George Washington Brooks, de Sherbrooke, écrs.

Son Excellence le gouverneur général a fait les nominations suivantes :—Thomas Cazault, écr., pour être greffier de la cour de Circuit pour le circuit de Chicoutimi, sous les dispositions de l'Acte 12 Vict. c. chap. 38. Daniel Harvey, de St. Thomas, gentilhomme, pour être inspecteur du revenu, pour la seconde division du comté de Middlesex.

Nouvelles et Faits Divers.

—Les journaux de Québec annoncent que M. O. Stuart se refuse à occuper plus longtemps le fauteuil de Maire de cette ville après avoir rempli avec honneur et intégrité pendant six ans cette charge honorable.

—En Irlande, une maison de travail à Killarney est devenue la proie d'un incendie dans lequel ont péri vingt-sept personnes.

—Le *Sun* d'Halifax publie une lettre de l'honorable juge Uniacke dans laquelle ce monsieur se prononce énergiquement contre l'annexion proposée du Canada aux Etats-Unis.

MORT DE VAN RENSSELAER.—Le général Van Rensselaer, qui, en 1838, occupa *Navy Island* en participant à l'insurrection du Haut-Canada, est mort dernièrement à Syracuse, E. U. on suppose qu'il s'est asphyxié.

—Une requête au sénat des Etats-Unis demandant que leur union fut dissoute, a donné occasion à M. Dayton, l'un des sénateurs, de soutenir " que nul citoyen n'a le droit de solliciter le pouvoir souverain de s'annihiler lui-même," et cet avis a prévalu. L'orateur a dit que cette requête demandait au senat de se rendre coupable d'un parjure, attendu que les membres de ce corps avaient juré fidélité à la constitution. De là, il est facile de raisonner par analogie.

—Les feuilles d'Irlande contiennent le récit d'une foule de meurtres dont la plupart auraient pour cause les expulsions forcées de milliers de fermiers des terres qu'ils tenaient à bail.

—On dit qu'un des soldats de Garibaldi est depuis l'été dernier à Montréal dans l'emploi d'un barbier qui demeure près de la rue McGill.

RUSSIE ET TURQUIE.—La contestation entre la Russie et la Turquie est enfin terminée, mais c'est à peine si la Sublime Porte a conservé intact son honneur. Les exilés, à l'exception des Polonais, sont transférés à Koniah, dans l'Asie Mineure, et le Sultan ne doit plus agir davantage comme il a fait.

ALLEMAGNE.—On assure que l'Autriche vient de soumettre à la Prusse un nouveau plan d'organisation de la confédération germanique.

Extraits de Journaux.

DÉPLORABLE ACCIDENT CAUSÉ PAR UN MOULIN-A-BATTRE.—A St. Barnabé, comté de St. Maurice, le 7 du courant, un jeune homme du nom de Elie Gelinas dit l'Allemand occupé à la manœuvre d'un moulin-à-battre en voulant s'appuyer sur la partie du moulin voisin du *batteur*, eut le malheur de glisser et de se faire saisir la main droite par les dents de ce cylindre tournant à sa pleine vitesse ; un instant après, il avait la main et le bras, jusqu'à une petite distance de l'épaule, horriblement mutilés, si bien qu'il était presqu'impossible de distinguer les os de la main de ceux de l'avant-bras tant ceux-ci étaient broyés. La chair n'était que lambeaux, mêlés de parties d'habit, et les souffrances du pauvre jeune homme, de 21 ans, réunies à l'aspect hideux de la blessure, pouvaient déchirer le cœur de l'homme le plus insensible. Après un pareil accident, l'amputation devenait évidemment nécessaire, aussi fut-elle faite, le jour même de l'accident, par les docteurs Lacerte et Desaulniers d'Yamachiche. On espère que le jeune homme survivra à son malheur, et que cet accident servira de leçon à ceux qui ont occasion de manœuvrer ces sortes de moulins. *Minerve.*

VOL AVEC EFFRACTION.—Un vol des plus audacieux vient d'être commis en cette ville dans la nuit de jeudi à vendredi. Les voleurs se sont introduits en enfonçant une des doubles portes du magasin de James Dickson, écr., & Cie, donnant sur la principale rue de cette ville, et en ont enlevé un coffre-fort en fer pesant 500 livres, avec tout son contenu, y inclus une somme de £60 à £80, ainsi que quelques billets de banque et pièces d'argent monoyé qui se trouvaient dans les tiroirs et dans un bureau. Ce vol commis au milieu même, et sur la rue la plus fréquentée de la ville, dans un magasin près et au-dessus duquel couchaient plusieurs hommes, est un des actes les plus audacieux qu'il soit possible d'imaginer. Rien cependant n'a pu mettre encore les autorités sur la piste des voleurs. Nul doute néanmoins que ce vol n'ait été commis par les mêmes brigands qui ont déjà plus d'une fois étonné notre paisible localité par des vols d'une audace pareille. Espérons que cette fois-ci du moins la justice mettra la main sur les coupables et qu'ils recevront enfin la punition qu'ils ont tant de fois meritée.—*Journal des Trois Rivières.*

—Le principal organe du parti (annexioniste) le *Montreal Herald*, s'est tellement fâché de notre manière de le combattre en l'opposant à lui-même, en tournant contre lui ses propres armes, que pour ne plus nous en fournir il a répondu à un défi que nous lui jetions en cessant d'échanger avec nous. Nous ne savons donc de quel côté de la ligne droite il est aujourd'hui que par ce qu'en disent les autres journaux. *Canadien.*

TROUPES PROVINCIALES.—Le commandant en chef a reçu l'ordre de licencier les trois corps de cavalerie provinciale, ainsi que le corps d'infanterie de couleur de Niagara, qui ont été maintenus sur pied depuis les troubles de 1837 et 38. Leur temps de service expire le 30 avril. *Idem.*

UNE LEÇON POUR LES BRÛLEURS D'EFFIGIES.—Trois des individus traduits devant les assises du comté d'York pour résistance aux officiers de police qui voulurent les arrêter pendant qu'ils promenaient l'effigie de lord Elgin dans les rues de Toronto pour la brûler, dans la nuit du 9 octobre, ont été déclarés coupables par le jury et condamnés à un mois d'emprisonnement. Un des trois, nommé John Wilson, pour avoir frappé un des officiers de police, a été condamné en outre à payer 50 piastres d'amende.

Tous les trois ont été graciés par lord Elgin et libérés le lendemain. *Idem.*

MARIAGES.

A Verchères, le 11 du courant, par Messire C. Gaibomard, vicaire, M. Léon Dequoy, cultivateur du township de Stukeley, 2d. fils de M. Isidore Dequoy, de Verchères, à Delle. Louise Cadieux, 2de. fille de M. Augustin Cadieux, de St. Denis.

A Chambly, par le Révd. Messire Mignault, curé du lieu, Emery Féré, Ecr. marchand de Stukeley, à Delle. Marguerite-Josephte Demers, fille d'Honoré Demers, Ecr., de Chambly.

A St. Grégoire de Monnoir, le 5, par M. Hicks, M. Pierre LaLune, à Delle. Elmire Massé.

DECES.

A la Rivière-du-Loup, district des Trois-Rivières, le 6 du courant, M. Michel Ringuet, ancien curé. Ce monsieur était né le 17 juillet 1789, fut ordonné prêtre à Québec, le 18 juillet 1819, et fut successivement missionnaire de Madawaska et curé de Rimouski et de St. François.

En cette ville, le 12 du courant, Marie-Célina-Whillelmine, enfant de M. David Laurent, âgée de 15 mois.

A Deschambault, le 7, à l'âge de 74 ans, M. Paul Perrault, ancien et respectable cultivateur de cette paroisse.

A Québec, le 8, à la résidence de P. A. DeBlois, Ecr., Delle. Charlotte-Luce DeBlois, âgée de 49 ans

Au Coteau du Lac, le 8, Marie-Anne Joséphine-Rose-Adiana, âgée de 5 ans, enfant de Louis Adams, Ecr., N. P.

A St. Hyacinthe, le 6, à la demeure de E. Cartier, Ecr., M. Joseph-Adelard Sénécal, commis, âgé de 18 ans et quelques mois, né et instruit dans la paroisse de St. Marc.